

LE BRACELET ÉLECTRONIQUE PERMET-IL DE PRÉVENIR LA RÉCIDIVE ?

Il est très difficile voire impossible de mesurer l'efficacité en matière de prévention de la récidive de la surveillance électronique comparativement à la prison. Dans une étude des différents travaux de recherche menés à l'échelle internationale[°], le sociologue René Lévy souligne les difficultés méthodologiques posées par un tel exercice. Avec prudence, il arrive cependant à la conclusion que, « dans le cadre postsentenciel, le seul pour lequel nous disposons de plusieurs enquêtes, le résultat le plus clair paraît être que la surveillance électronique semble plus efficace pour les condamnés ne présentant pas d'emblée un haut niveau de risque ». Mais, précise-t-il, plusieurs de ces enquêtes ayant été menées en Scandinavie, ce constat est à nuancer par « la difficulté à distinguer entre les effets propres de la surveillance électronique et ceux des autres composantes de la prise en charge, puisqu'en Scandinavie celle-ci ne se ramène jamais à une simple surveillance ». Les résultats d'une autre enquête, menée cette fois-ci en France, « plaident en faveur du PSE, qui permettrait une réduction importante de la probabilité de recondamnation dans les 4,5 ans », selon ses auteures^{**}. Mais

elles invitent également à la prudence : leur étude a été réalisée à partir de données relevant de la décennie précédente, quand peu de décisions de placement étaient prises et que les placés recevaient des visites fréquentes de la part des agents du service pénitentiaire d'insertion et de probation. Or, elles relèvent que « la qualité du suivi diminue compte tenu de la forte augmentation du nombre de personnes placées sous surveillance électronique durant la dernière décennie ». Aussi « si nous avons montré que le placement sous surveillance électronique pouvait contribuer à la réduction de la récidive, notamment lorsqu'il est associé à un suivi conséquent des personnes qui en bénéficient, nous n'avons pas montré que c'est encore vrai aujourd'hui », concluent-elles. — **Cécile**

Marcel

[°] René Lévy, « Le bracelet électronique est-il efficace ? Réflexions sur la recherche évaluative en matière de surveillance électronique », *Le bracelet électronique : action publique, pénalité et connectivité*, RMS édition - Médecine & Hygiène, 2019.

^{**} Anaïs Henneguelle, Annie Kensey, « Une autre approche de l'effet de la surveillance électronique sur la récidive », *Le bracelet électronique : action publique, pénalité et connectivité*, op.cit.